

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 737

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

OBJECTION DE CONSCIENCE

La copie des commissaires

Les onze membres de la commission du Département militaire fédéral chargée, le 20 janvier dernier, de faire des propositions pour en finir avec l'emprisonnement des objecteurs de conscience tel qu'il est pratiqué actuellement, ont donc fait chou blanc. M^{me} E. Segmüller (PDC, Saint-Gall) et MM. Couchepin (rad. VS), Leuba (lib. VD), le colonel Saxer (ancien président du tribunal de division 7), le colonel Bosshard (président du tribunal de division 6), le professeur de droit pénal Ricklin (Fribourg), flanqués de deux représentants du DMF et d'un émissaire de l'Office fédéral de la justice, ont planché pendant près de six mois, mordant même sur les délais impartis puisqu'ils devaient rendre leur copie pour le 30 juin, tout cela pour accoucher, sous la présidence du brigadier Barras, auditeur en chef de l'armée, d'une «solution» en deux

variantes pour la forme, dont on ne voit pas bien en quoi elle diffère de ce qui est déjà possible aujourd'hui sur la base de l'ordonnance de juin 1981 sur le service sans arme.

Bien sûr, il fallait tenir compte du refus de l'initiative «pour un authentique service civil» intervenu entre-temps; mission accomplie, et même au-delà de ce que l'on pouvait attendre d'une commission créée avant tout pour brouiller les pistes dans les semaines précédant le vote populaire.

Sans rire, la commission Barras demande même la mise sur pied d'une nouvelle commission pour étudier les tenants et aboutissants imaginables du «service de remplacement» (travail «en rapport avec les buts de la Confédération», réservé aux objecteurs pour motifs religieux ou éthiques, choisis à la loterie immuable des tribunaux militaires) qu'elle propose et qui est le fruit d'un travail de réflexion qui a certainement laissé les commissaires sur les genoux. En attendant une troisième commission de synthèse!

EN BREF

Le bureau du tourisme de la RDA (Allemagne de l'Est) publie des annonces sous le titre «GO EAST» (sic).

* * *

En tête d'une annonce dans «La Suisse-Dimanche» du 1^{er} juillet: «Dans le domaine des médias, le groupe Sonor-«La Suisse»-Prominform est particulièrement actif.» Ce titre coiffe le rappel de l'élaboration du projet Tel Sat (1980), du lancement de Radio Mont-Blanc (1981), de la fondation du trimestriel «Le Temps Stratégique» (1982), du lancement de l'hebdomadaire gratuit «La Gazette de Moutier» (1983) et du récent rachat d'une participation majoritaire dans la société éditrice du bihebdomadaire sportif «La Semaine sportive». N'oublions pas, au surplus, l'entrée du groupe

Nicole au «Crédit immobilier» et le projet de construction d'un Centre de communication multimédia. Mais ce développement est-il suffisant pour justifier l'affirmation du magazine parisien «Presse Actualité» dans un article de juin, «Jean-Claude Nicole à cœur ouvert»: «Désormais, en Suisse, les grands noms de la presse ne sont plus seulement alémaniques — Ringier ou Frey — il faut compter aussi avec un Romand»? Où se trouvent les Lamunière («24 Heures», etc.) dans ce palmarès en raccourci?

* * *

Ringier ne se refuse rien. Pour les fanatiques du «bingo», «Radio Adria», une radio italienne en langue allemande, pendant les vacances, diffuse entre 9 h. 10 et 9 h. 30, chaque matin, les numéros du «bingo» publiés par «Blick» ou «Sonntags Blick».

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Une couche de mots sur l'artiste allemand

... Bien sûr que j'en oubliais! (voir DP 736: *Richesse romande* — il s'agissait des romans). Par exemple Michel Goeldlin, dont le cinquième roman, tapé sur écran électronique (!), a paru l'automne passé, faisant suite à quatre autres, qui pour avoir été tapés tout bonnement sur une machine à écrire ordinaire, n'en sont pas moins originaux! Par exemple Anne-Lise Grobéty ou Janine Massard. Par exemple, parmi les disparus plus ou moins récemment, Elisabeth Burnod — et j'en oublie certainement!

Pour parler d'autre chose:

Je me dois de vous signaler, à Genève, l'exposition de Georg Baselitz. Si j'en crois le petit prospectus que j'ai reçu, Georg Baselitz est un artiste allemand né en 1938 à Deutschbaselitz. «Doué d'une capacité technique aussi traditionnelle que novatrice, il n'a jamais grossi les flots de reproductions qui submergèrent les années 60 et 70, mais cherché à vérifier dans la gravure l'aboutissement de sa peinture ou de sa sculpture.»

Vous vous demanderez peut-être comment on peut être à la fois traditionnel et novateur: la suite du texte fait jaillir la lumière par torrents:

«L'œil français aura tendance à voir Baselitz dans la postérité de l'expressionnisme, est-il écrit. Or il est un réaliste impartissant aux valeurs plastiques la primauté absolue. Si, depuis 1969, il renverse l'image, tête en bas, c'est bien pour renforcer son caractère autonome d'œuvre d'art tout en alarmant l'imaginaire à travers l'inépuisable culture figurative.»

Après cela, si les camarades Berney (DP 691) et Stauffer (DP 689) ne s'ouvrent pas aux beautés de l'art d'avant-garde, il n'y a plus qu'à se tirer des